

<https://www.snetap-fsu.fr/Formation-professionnelle-et-apprentissage-le-SNETAP-FSU-partage-ses.html>



# Formation professionnelle et apprentissage, le SNETAP FSU partage ses inquiétudes avec l'association des régions de France

Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2026

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Suite à la demande exprimée par le SNETAP-[FSU](#), une délégation du SNETAP-FSU a été reçue par M. Bonneau Vice Président de l'Association de Régions de France, Valérie Debord, Vice Présidente du Conseil Régional Grand Est, Emmanuel Picot, Conseiller chargé de l'éducation, de l'orientation, de la formation, et de l'emploi pour les régions de France.

Cette demande fait suite aux [actions déjà conduites par le SNETAP-FSU](#) ( grèves, audience avec le cabinet de la Ministre, communiqués, motions dans les CA..) pour protester contre la baisse des crédits de la formation professionnelle continue ainsi que ceux de l'apprentissage.

Lors de cette rencontre avec le Vice Président des régions de France, le SNETAP-FSU a tout d'abord fait un état des lieux partagé et exprimé sa profonde inquiétude et opposition aux orientations budgétaires annoncées pour l'année 2026 en matière de formation professionnelle. Ce sont des milliers d'euros en moins dans les recettes des centres et la suppression de plusieurs milliers de places de formation continue par centres.

Cette baisse sans précédent des financements de l'Etat menace directement l'équilibre économique déjà fragile de nombreux centres de formation et de nos [EPL](#). Elle risque d'entraîner la suppression de places, voire de formations entières. Certaines régions poussent également à la réduction de la durée des formations (par exemple en baissant de 200h la durée des formations BPREA. Autrement dit, une diminution de l'offre publique de formation et une dégradation de sa qualité.

Le SNETAP-FSU alerte aussi sur les menaces de plans sociaux avec des non renouvellements de contrats, des diminutions de quotité de travail et des licenciements aggravant la précarité des personnels contractuels et vacataires auxquelles s'ajoutent des difficultés accrues pour maintenir des équipes pédagogiques qualifiées. Il précise que dans le même temps se négocie au niveau national un accord collectif pour l'amélioration des conditions de travail des agents de CFAA/[CFPPA](#). Il souligne aussi la totale contradiction avec les politiques publiques et les objectifs affichés dans la LOSARGA visant une augmentation de 30 % du nombre d'apprenant-es dans les formations agricoles et agroalimentaires d'ici 2030.

Concernant la baisse de crédits de l'apprentissage avec une enveloppe divisée par 8, le Vice Président partage notre inquiétude sur les risques de remise en cause d'investissements pédagogiques et techniques, pourtant essentiels pour la qualité de la formation dispensée.

## Le SNETAP-FSU a par conséquent exprimé deux demandes :

- un moratoire de la baisse des crédits formations dans le champ de l'agriculture de la part des conseils régionaux visant à ne pas diminuer les crédits pour les formations agricoles considérant les objectifs à atteindre de la LOSARGA ;
- un engagement des élu"es des Conseils régionaux dans les CA des [EPLEFPA](#) pour préserver l'emploi dans les centres dans le cas d'emplois menacés.

Il a aussi rappelé que les CFAA/CFPPA publics assurent une mission essentielle de service public au coeur des territoires en accueillant chaque année des centaines de jeunes, d'adultes en reconversion, de demandeur-euses d'emploi et de salarié-es souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou qualifications.

La formation professionnelle publique ne peut être sacrifiée au nom de logiques strictement comptables. Elle constitue un investissement indispensable pour l'avenir des territoires, l'emploi, les transitions écologiques et agricoles, l'égalité d'accès à la qualification et l'émancipation des publics les plus fragiles.

M. Bonneau a partagé nos inquiétudes, déplore les engagements non tenus de la part de l'Etat et dit espérer des discussions pour définir des priorités. Il reconnaît l'importance et enjeux des objectifs de la LOSARGA.

Sur les risques qui pèsent sur l'emploi dans les centres, il s'engage à donner des informations aux élu.es qui siègent dans les CA des EPL. Il souhaite que nous restions en contact et que nous fassions un retour de la journée d'action du 30 et des délégations conduites aux Ministères du travail et de l'agriculture.

## [Voir aussi CFAA-CFPPA : les personnels de l'apprentissage et de la formation professionnelle agricole mobilisés à Paris le mardi 30 juin](#)

**CFAA-CFPAA  
JOURNÉE DE MOBILISATION**

**30 JUIN 2026**



**DEUX MINISTÈRES INTERPELLÉS,  
UNE MÊME COLÈRE**

